

9^e CONGRÈS PANHELLÉNIQUE ET INTERNATIONAL DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Athènes, du 20 au 23 octobre 2016

Enseigner la langue et la culture françaises : construire des ponts socio-humanistes

Appel à communications

L'Association hellénique des Professeurs de Français de Formation Universitaire (A.P.F.-F.U., Grèce), en partenariat avec le Département de Langue et Littérature françaises de l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, le Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France en Grèce, l'Association des Professeurs de Langue et Littérature Françaises en Grèce du Nord, la Fédération Internationale des Professeurs de Français, l'Institut de Politique Éducative, et les Conseillers pédagogiques pour le français, lance un appel à communications pour le 9^e Congrès Panhellénique et International des Professeurs de français, qui se tiendra à Athènes du 20 au 23 octobre 2016, sur le thème : « Enseigner la langue et la culture françaises : construire des ponts socio-humanistes ».

Pourquoi cette problématique ?

L'objectif général est de s'interroger sur la place et les fonctions du couple langue-culture françaises, face à la mobilité croissante des jeunes à l'heure actuelle et à leurs besoins diversifiés.

Afin de répondre à ce nouveau défi, les enseignants et les didacticiens sont appelés à construire des ponts socio-humanistes susceptibles d'aider à la gestion de la réalité quotidienne de la classe de langue-culture, déstabilisée par des facteurs et des variables socio-psychologiques. Citons ici l'hétérogénéité linguistique et culturelle, ainsi que les nouvelles « cultures adolescentes ».

Dans cet état des choses, l'enseignement/apprentissage de la langue-culture françaises devrait se focaliser sur le développement d'un véritable « agir social » de solidarité et de « co-action », voire sur la socialisation et l'humanisation du contexte scolaire.

Les axes du congrès qui serviront de repère pour l'intégration des propositions d'intervention sont :

Axes

Axe I : « L'interculturel d'hier à aujourd'hui : de l'intercompréhension à la co-action »

Cet axe reflète nos questionnements sur l'évolution et le statut actuel du culturel et de l'interculturel en milieu institutionnel dans la société actuelle. Il illustre également notre volonté de participer au développement intellectuel, formatif, éthique et interculturel de nos apprenants. Quelques pistes de réflexion :

- S'interroger sur l'apport socio-pédagogique de la dimension co-actionnelle/co-culturelle
- Créer des modes d'actions partagées
- Gérer les attitudes égocentriques et ethnocentriques des apprenants
- Souligner l'intérêt du couple co-culture relationnelle/co-existentielle visant l'acquisition d'une compétence relationnelle et d'un « savoir coexister »

- Repenser le rôle de la médiation linguistique
- Redéterminer le rôle de la langue-culture source
- Favoriser l'usage du français comme langue passerelle pour aborder d'autres langues-cultures européennes
- Reconsidérer les fonctions du culturel et du cultivé dans le cadre institutionnel
- Déterminer les contenus d'enseignement interculturel
- ...

Axe II : « Facteurs de facilitation de la communication/collaboration des apprenants en français »

Cet axe se propose de présenter, à titre d'illustration, quelques facteurs susceptibles de dynamiser l'aspect socio-émotif de l'apprentissage et, dès lors, la co-action sociale entre des acteurs sociaux. Quelques pistes de réflexion :

- Choisir les approches favorisant l'épanouissement intellectuel et psycho-social des apprenants (conception/élaboration de projets, contrat pédagogique/social...) afin de stimuler leur goût collaboratif
- Favoriser des procédés de médiation, des supports pédagogiques et des expériences en fonction du type d'éducation (primaire, secondaire...)
- Reconsidérer la place de la grammaire, du lexique et de la phonétique
- Gérer la réalité quotidienne « menacée » par l'hétérogénéité linguistique et culturelle et les nouvelles « cultures adolescentes » importées au système scolaire
- Revaloriser la pertinence des notions-clés : centration sur l'apprenant, autonomie, besoins langagiers, authenticité...
- Revaloriser le rôle de la multi-, pluri-, trans- et inter-disciplinarité
- Profiter de l'apport des Technologies de l'Information et de la Communication appliquées à l'enseignement des langues-cultures (ressources multimédia, logiciels...)
- Diversifier les ressources : cultures et littératures française et francophones, dialogues (inter-) artistiques
- Harmoniser dans le quotidien la « relation d'autorité » et la « relation d'affectivité »
- Lutter contre l'inauthentique, les discours aseptisés, les pseudoactivités communicatives et les propos moralisants : choisir plutôt des actions, des projets et l'exemple personnel
- ...

Axe III : « De la formation linguistique et littéraire des enseignants à la formation psychopédagogique et interculturelle face aux nouveaux besoins »

Cet axe invite à une réflexion poussée sur la dimension professionnelle de la formation des enseignants de la langue-culture françaises. Or, cette formation étant centrée sur le cultivé, le linguistique et le littéraire (Départements de Langue et Littérature françaises), elle ne peut pas munir les étudiants futurs enseignants de langue-culture des compétences psychopédagogiques et interculturelles exigées, à l'heure actuelle, vu les nouveaux besoins et les nouvelles fonctions des enseignants. Les intervenants de cet axe sont appelés à mobiliser la responsabilité des instances politiques pour revendiquer une véritable formation professionnelle. Quelques pistes de réflexion :

- Étudier la place de la relation pédagogique
- S'interroger sur les nouvelles fonctions des enseignants de langues-cultures
- Reconsidérer les fonctions de la formation professionnelle face aux défis sociaux actuels
- Se questionner sur le rôle de l'éducation émotionnelle
- Didactiser l'espace social dans lequel les apprenants évoluent et construisent leur identité
- Réfléchir sur l'articulation entre la didactique des langues-cultures et la psychopédagogie
- Valoriser les attitudes/comportements de l'enseignant et des apprenants dans le quotidien
- Repenser la didactique du F.O.S./F.O.U.
- ...

Axe IV : « L'enseignement du français aux apprenants en difficultés d'apprentissage et les fonctions de l'éducation spécialisée »

Cet axe exprime notre intérêt et nos préoccupations pédagogiques face au nombre croissant, ces dernières années, d'apprenants en difficultés d'apprentissage à l'école primaire et secondaire. Faute de formation psychopédagogique adéquate, les enseignants de langue-culture piétinent entre « l'utile », « le valide », « le pertinent », « le faisable ici et partout », et « l'adaptable ». Dès lors, la complexité de la praxis pédagogique, la polymorphie du quotidien scolaire et les spécificités des apprenants en difficultés d'apprentissage (souvent difficilement gérables) nécessitent d'urgence des réponses et des actions sérieuses en matière de formation des enseignants. Le Ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Cultes, et plus précisément les instances de l'éducation spécialisée, devraient mobiliser toute leur énergie à l'égard de ce problème. Quelques pistes de réflexion :

- Choisir les approches psychopédagogiques et didactiques facilitant le quotidien scolaire
- Gérer le quotidien scolaire : problèmes d'intégration des apprenants en difficultés d'apprentissage au sein du groupe-classe, attitudes et comportements du groupe-classe à l'égard de la spécificité de ces apprenants...
- Dépister, interpréter les difficultés (conflits, agressions, malentendus, comportements de harcèlement...), et chercher des solutions possibles
- Chercher des pratiques de remédiation/d'intervention
- Favoriser les recherches-actions
- Reconsidérer le potentiel cognitif et socio-émotif des apprenants en difficultés d'apprentissage
- Solliciter la collaboration entre les différents partenaires impliqués (personnel de l'école, parents, responsables de l'éducation spécialisée du Ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Cultes...)
- ...

Axe V : « Politiques éducatives et linguistiques »

Les hypothèses-propositions exprimées jusqu'ici et celles de l'axe « Politiques éducatives et linguistiques » convergent sur le besoin de revendiquer auprès des responsables politiques des réponses-actions susceptibles de résoudre les problèmes chroniques de l'enseignement des langues-cultures en milieu institutionnel. Quelques pistes de réflexion :

- Redéfinir le statut des langues-cultures et des enseignants dans le contexte institutionnel
- Promouvoir la communication et la collaboration entre les établissements scolaires
- Favoriser la participation aux projets internationaux d'échange (Erasmus+...)
- S'interroger sur les systèmes d'évaluation et de certification
- Reconsidérer/réévaluer les politiques éducatives en matière d'éducation spécialisée
- ...

Programme scientifique

Les travaux du congrès se dérouleront sur trois jours : les 21, 22, 23 octobre 2016. Outre les conférences de 20 min en assemblée plénière, les propositions d'intervention devront s'intégrer à la thématique du congrès et, plus précisément, à l'un des axes proposés, et s'inscrire dans la typologie suivante :

- ◆ **Symposiums** (séries de présentations formant un ensemble cohérent dont l'objectif est de présenter soit un sujet sur lequel les intervenants ont tous travaillé, soit les résultats de travaux de recherche) : **1h30 et 30 minutes de discussion.**
- ◆ **Communications** : **20 min pour l'exposé oral et 10 min de discussion.**
- ◆ **Ateliers de travail par groupe de 30 participants maximum** : **45 min.**
- ◆ **Présentations vidéo** : **15 min de projection et 15 min de discussion.**
- ◆ **Présentations sur poster.**

Les propositions d'intervention seront sélectionnées par le comité scientifique sur la base d'un **résumé** (350 mots environ et jusqu'à 5 **mots-clés**), accompagné d'une bibliographie sommaire. Date limite de

l'envoi des propositions : **15 mai 2016**. Ces résumés seront disponibles sur le programme définitif des pré-actes du congrès.

Le comité scientifique, après examen des propositions d'intervention, communiquera sa réponse aux intéressés **avant le 30 juin 2016**.

Les textes des contributions retenues et présentées au congrès seront envoyés au comité scientifique avant le 31 décembre 2016, sous une forme longue (3.000 mots maximum) pour la publication des actes selon les indications du comité scientifique, qui vous seront communiquées ultérieurement.

Comité scientifique : **Popi Calliabetso-Coraca** (Université d'Athènes, Présidente), **Christos Nikou** (Vice-président), **Sophoklis Tsakagiannis** (Secrétaire Général), **Ali Abassi** (Université de La Manouba, Tunis), **Marie-Christine Anastasiadi** (Université d'Athènes), **Yorgos Androulakis** (Université de Thessalie), **Irini Apostolou** (Université d'Athènes), **Jean-Claude Beacco** (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3), **Monique Burston-Monville** (Université Technologique de Chypre), **Efi Calamara** (Présidente d'honneur de l'A.P.F. F.U.), **Nathalie Chappleau** (Université du Québec à Montréal), **Dimitra Dafni** (Chef d'orientation scientifique et pédagogique de la Direction régionale de l'enseignement primaire et secondaire du Péloponnèse), **Véronique Duché** (Université de Melbourne, Australie), **Réa Delveroudi** (Université d'Athènes), **Thérèse Fotiadou** (Conseillère pédagogique pour le français), **Florentina Fredet** (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3), **Rong Fu** (Université des Langues étrangères de Beijing, Chine), **Catherine Kiyitsioglou-Vlachou** (Université Aristote de Thessalonique), **François Mangenot** (Université Stendhal-Grenoble 3), **Philippe Mogentale** (Attaché de coopération éducative, Institut Français de Grèce), **Argyro Moustaki** (Université d'Athènes), **Chaïdo Natsi** (Conseillère pédagogique pour le français), **Mavina Pantazara** (Université d'Athènes), **Ioanna Papaspyridou** (Université d'Athènes), **Maro Patéli** (Université d'Athènes), **Michel Politis** (Université Ionienne), **Christian Puren** (Université Jean Monnet, Saint-Étienne), **Chryssoula Tsigkri** (Conseillère pédagogique pour le français).

Inscription au congrès et soumission d'une proposition

Elle se fait uniquement sur Internet, sur le site du congrès : <http://apf.gr/congres2016>

Si vous désirez contribuer aux travaux du congrès par une intervention, veuillez déposer votre proposition d'intervention sur le site : <http://apf.gr/congres2016>

URL DE RÉFÉRENCE :

<http://apf.gr/congres2016/>